

# Actualités

De Harville à Sompheu

Avril 2021,

Numéro 25



## Nous contacter :

☎ : 03.29.90.70.44

✉ : [mairie@sampigny.fr](mailto:mairie@sampigny.fr)

Retrouvez-nous sur le site internet de la commune :

[www.sampigny.fr](http://www.sampigny.fr)

## Horaires d'ouverture de la mairie :

Mardi à vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Samedi de 9h à 12h

## Horaires d'ouverture de l'agence postale :

Mardi à vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00

Samedi de 9h à 11h30

## Édito de Claude MAILLOT, 3ème adjoint au maire.

Sampigny, par sa forêt de 780 hectares, est classée parmi les Communes forestières importantes dans le Grand Est et est principalement peuplée de feuillus. Elle nous a été transmise par nos anciens qui ont su en prendre soin, à notre tour d'en faire de même.

Un plan d'aménagement a été mis en place par l'ONF et validé par le conseil municipal, pour une gestion rigoureuse durant 14 années. La forêt subit depuis 3 ans les conséquences d'étés exceptionnellement chauds : attaques d'insectes et dépérissements d'arbres centenaires. Il y a donc été nécessaire de couper des hêtres malades afin de permettre à leurs rejets de 3 à 8 ans de se développer.

Ces ressources non négligeables pour l'équilibre du budget communal : vente de bois, affouages, location de chasse, ne doivent pas être bradées et la municipalité gère avec attention les ventes de bois décidées par l'ONF dans le cadre de ce Plan d'aménagement.

Sont autorisées les promenades en forêt sur les grands axes hors jours de chasse (voir planning en mairie)

Les chasseurs sont en effet de réels partenaires pour éviter la surconsommation des jeunes plants par les cervidés.

Il faudra aider nos forêts, replanter là où les espèces ne sont plus adaptées aux futures conditions climatiques, diversifier les espèces pour l'introduction de nouvelles essences issues de régions plus méridionales...

C'est un immense défi pour l'avenir de notre forêt.

Claude Maillot



❖ **Naissances :**

- **Charline ADAM née le 15 décembre 2020**
- **Sofiane LEPAGE né le 29 décembre 2020**
- **Sacha BEAUGUITTE né le 22 janvier 2021**
- **Tom BAILLY né le 30 janvier 2021**
- **Ethan ROUELLE né le 3 février 2021**
- **Pierre KRUPPA né le 6 février 2021**
- **Lily REITER née le 17 février 2021**
- **Marie NOISETTE née le 6 mars 2021**
- **Sofia GASSERT MILLET née le 21 mars 2021**

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents et bienvenue aux bébés

❖ **Décès :**

- **Madame Sylvie SCHROEDER décédée le 18 décembre 2020**
- **Monsieur Mario BOLZAN décédé le 22 décembre 2020**
- **Madame Huberte BUISSERET décédée le 24 décembre 2020**
- **Madame Colette LEICHTMANN décédée le 31 décembre 2020**
- **Monsieur José DESOUSA MARQUES décédé le 1<sup>er</sup> janvier 2021**
- **Monsieur Michel LOGEZ décédé le 2 janvier 2021**
- **Madame Chantal MERCIER décédée le 17 janvier 2021**
- **Monsieur Daniel BERNIER décédé le 22 février 2021**
- **Madame Arlette DABROWSKI décédée le 13 mars 2021**
- **Monsieur Paris SPENNACCHI décédé le 14 mars 2021**
- **Monsieur Camille CAUSSE décédé le 30 mars 2021**

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles

**LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL**



➤ **Réunion de conseil du 23 février 2021**

- Le Maire présente aux membres du Conseil le plan de financement de la 2<sup>ème</sup> phase et de la totalité du projet de rénovation et extension de la salle Mariette VAUTRIN qui est annexé à la présente délibération.

Il propose de solliciter l'Etat pour nous aider à financer les travaux par le biais de la DETR.

Il propose également de solliciter le Conseil départemental pour nous aider à financer les travaux.

Le conseil donne tous les pouvoirs au maire pour mettre en œuvre cette décision et signer tous documents relatifs à ce dossier.

- Le Maire présente aux membres du Conseil le plan de financement des travaux d'éclairage public complémentaires et enfouissements des réseaux qui est annexé à la présente délibération.  
Il propose de solliciter la FUCLEM, EDF, le GIP et tout autre partenaire pour nous aider à financer les travaux.  
Le conseil donne tous les pouvoirs au maire pour mettre en œuvre cette décision et signer tous documents relatifs à ce dossier
  
- Le Maire présente aux membres du Conseil le plan de financement des travaux de valorisation du patrimoine communal (lavoirs, gayoir, sentiers : pédagogique et vers le château Raymond POINCARÉ, parking du gayoir et camping-car) qui est annexé à la présente délibération.  
Il propose de solliciter l'Etat (DETR), la Région Grand Est, le Conseil départemental de la Meuse, l'Agence de Bassin Rhin-Meuse, le Gal (mission Leader) et tout autre partenaire pour nous aider à financer les travaux.  
Ces travaux seront réalisés sur 4 phases.  
Le conseil donne tous les pouvoirs au maire pour mettre en œuvre cette décision et signer tous documents relatifs à ce dossier.
  
- Pour les ateliers communaux, le Maire explique aux membres du Conseil que 2 fenêtres n'avaient pas été comptées lors de la préparation du marché. De ce fait, il manque 2 paires de volets dans le quantitatif du lot n°4.  
Ces 2 paires de volets au prix du marché sont de 1 360.00€ HT, 1 632.00€ TTC.  
Le Conseil accepte à l'unanimité cette augmentation de la masse des travaux.
  
- Le Maire explique aux membres du Conseil que Madame Chantal MERCIER n'a pas utilisé son logement sis 55 rue Raymond POINCARÉ début janvier suite à une hospitalisation et est décédée le 17 janvier 2021. Le logement a été rendu fin janvier 2021.  
Le maire propose au Conseil de ne pas faire payer aux héritiers les sommes dues au titre du mois de janvier 2021 soit 389.63€ (loyer) et 130.00€ (charges)  
  
Le Conseil accepte à l'unanimité.
  
- Le maire propose de donner des subventions aux associations. Il précise que ces crédits seront prévus sur le budget 2021.
  - ARTEFAC ; 600.00€ voté à l'unanimité
  - KARATÉ CLUB SAMPIGNY ; 600.00€ 1 abstention Léo MEXIQUE  
12 Pour
  - APPEL ; 215.00€ voté à l'unanimité
  - Nouvelle génération ; 900.00€ 1 abstention Dolorès LALLEMENT  
12 Pour
  
- Les propriétaires, dans le cadre de l'amélioration de l'habitat, destinataires d'une subvention de la Communauté de communes du SAMMIELLOIS concernant la rénovation de façades, pourront recevoir de la mairie de Sampigny une subvention égale à 50% de celle de la Communauté de communes. Afin de ne pas multiplier les dossiers, cette subvention communale sera attribuée sur présentation de la lettre d'attribution délivrée par la Communauté de communes.  
Cette décision n'est valable que pour l'année 2021.  
Les sommes nécessaires sont prévues au budget communal.
  
- Le maire propose au Conseil de payer aux stagiaires et apprentis qui vont travailler en forêt avec les agents communaux un demi-taux d'indemnité repas.  
Le conseil accepte à l'unanimité

- Le maire explique que plusieurs communes voisines de Sampigny (Mécrin, Boncourt,...) souhaitent avec l'assistance de la Gendarmerie nationale installer un réseau de vidéo surveillance.  
Il propose au Conseil que nous nous joignons à cette initiative.  
Le conseil accepte à l'unanimité.
- Le maire explique au Conseil qu'un avenant est nécessaire pour activer la tranche conditionnelle pour la réalisation de l'évaluation environnementale du PLU.  
Le montant HT est de 6875.00 TTC soit 7 150.00€ TTC  
Le conseil accepte à l'unanimité
- Le maire explique au Conseil que 3 petites parcelles pourraient intéresser la mairie dans le cadre de la réhabilitation du sentier du château, AB148, AB149, AB150.  
De même, les nouveaux propriétaires de la parcelle AB147 seraient d'accord pour nous en céder une petite partie.  
Le maire propose de rencontrer les différents propriétaires afin de concrétiser l'achat de ces parcelles.  
Le conseil accepte à l'unanimité.
- Le maire explique au Conseil que la Préfecture dans le cadre plan France finance une offre d'ingénierie au service des territoires. Celle-ci consiste à un recensement et évaluation des ponts et murs de la commune.il propose de bénéficier de ce programme.  
Le conseil accepte à l'unanimité
- Le maire explique au Conseil qu'il y a une erreur de frappe dans la délibération 2018-n55.  
Le conseil accepte à l'unanimité.
- Le maire explique qu'à la suite des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de COVID-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, des locations de salle ont dû être annulées. De ce fait, les remboursements des arrhes sont nécessaires sur la ligne budgétaire 673 (titres annulés sur exercices antérieurs)

Ouvertures de crédits nécessaires sur le budget 2021

- 673 ; 700€
- ; 700.00€

Le conseil vote oui à l'unanimité.





## Boite à lire

Nous saluons Monsieur et Madame MAQUART ainsi que Monsieur LALLEMENT qui ont eu la créativité de construire d'eux-mêmes des boites à lire. Elles sont à la disposition de tous les sampignolais. Vous pouvez trouver ces boites à lire rue Raymond Poincaré (Près de l'école) et à la Lochere.

Bravo et merci pour votre contribution !



# Concours des maisons fleuries 2021

La Mairie de Sampigny vous propose d'embellir l'année qui s'annonce en vous invitant à participer à notre concours des maisons fleuries

### Les catégories sont :

- Les maisons avec environnement
- Les façades, avec ou sans courette, les trottoirs, escaliers, balcons et les commerces

### Critères de sélection

Les éléments pris en compte pour la notation sont les suivants :

- Aménagement d'ensemble (prise en compte du paysage, goût des contenants, visibilité de la rue)
- Propreté, netteté et entretien
- Qualité du patrimoine végétal, du fleurissement et harmonie d'ensemble (diversité botanique)
- Durée et degré de permanence
- Valeur d'exemple (créativité, pratiques environnementales durables)

Notation : chaque critère est noté sur 20 points avec une note globale de 100 points

### Lauréats et récompenses

Les lauréats du concours sont les premiers de chaque catégorie... Toute personne ayant décidé de concourir sera récompensée. La diffusion des résultats sera faite dans le bulletin municipal, sur le site internet de la commune et sera publiée dans la presse locale

Les inscriptions se feront en mairie jusqu'au 30 juin, date de clôture pour les participations

La remise officielle des prix aura lieu courant septembre, le classement sera annoncé à ce moment là



## Réunion de travail en forêt

Une réunion de travail s'est déroulée en forêt de Sampigny le vendredi 12 mars 2021. Monsieur le Maire, Claude MAILLOT (adjoint au maire chargé des bois), les membres de la commission des bois, Monsieur THIEBAULT et Monsieur CHARLIER responsable de l'ONF, Monsieur Eddy MORIOT et Monsieur FRESNES (Société de chasse des Bons amis), ainsi que les employés communaux techniques et administratifs ont été conviés à cette réunion. Cette réunion de travail a pu faire l'objet de discussions sur plusieurs thèmes desquels est sorti le même constat : la forêt est en danger.

Deux causes ont pu être analysées :

La première, la sécheresse. En effet, avec les étés très chauds que nous avons eus les arbres manquent d'eau principalement en période de montée de sève. Les têtes des grands arbres souffrent de la chaleur et les branches meurent. Les parasites prolifèrent comme les scolytes, les chenilles processionnaires qui attaquent les chênes et une maladie s'attaque aux gros hêtres. Toutefois, les semis naturels sont beaux, tant pour les chênes que pour les hêtres. Deuxièmement, les cervidés, beaucoup trop nombreux, dévorent les jeunes bourgeons et étêtent les jeunes pousses de chênes. La seule mesure pour remédier à cela serait d'augmenter le nombre de bêtes abattues. La fédération de chasse a autorisé 15 cerfs en 2021, elle en autorise 21 en 2022.

La mairie insiste pour que la forêt soit à la disposition de tous, même s'il faut définir quelques règles d'emploi du temps. C'est pourquoi nous rappelons aux associations du village que les calendriers de chasse sont disponibles en mairie.

Pour résumé :

- Les travaux forestiers : coupes de bois, affouages, entretien des chemins et cloisonnements se feront avec un calendrier établi entre la Mairie, l'ONF et la Société de chasse.
- Les trois associations qui vont en forêt : Sampy'run, la Grolle sammielloise et les Têtes brûlées seront destinataires des calendriers prévisionnels des travaux et de la chasse.
- L'accès en forêt pourra être réglementé par la Mairie en période du brâme du cerf (15/09 au 15/10) en effet, outre le fait que les animaux peuvent être dérangés, il est pratiquement certains que des braconniers utilisent les chemins blancs pour commettre leurs méfaits à cette période.
- **Par ailleurs, il est rappelé que l'accès en forêt est strictement interdit aux quads et motos. L'ONF est bien décidé à verbaliser les contrevenants.**
- Enfin, pour essayer de lutter contre la prolifération des cervidés un courrier sera envoyé en Préfecture et à la Fédération départementale de chasse afin que les chasseurs puissent avoir plus de bagues en début de saison.





## Légion d'honneur pour une sampignolaise

Virginie PERREY, petite fille de Monsieur et Madame MAGE et qui vient de reprendre la maison familiale rue de la Charrière vient d'être décorée de la Légion d'honneur.

Madame PERREY est Commissaire divisionnaire de la Police Nationale, en poste à Colmar. Monsieur MAGE fut conseiller municipal et adjoint au maire avec Madame Mariette VAUTRIN dans les années 70 et 80. Nos félicitations !!



## Petit rappel...

Les sites de baignades déclarées en Meuse sont :

- ✓ Base de loisirs du Colvert à Bonzée
- ✓ Baignade de la Ballastière à Contrisson
- ✓ Base de loisirs du Lac Vert à Doulcon
- ✓ Baignade du Pré l'Evêque à Verdun
- ✓ Les sites de baignade du Lac de Madine

En dehors de ces sites, aucun autre point de baignade n'est déclaré et donc autorisé en Meuse



## Terrain de BMX

La piste de BMX installée sur le parcours de santé fait profit à nos petits sampignolais pendant les journées ensoleillées



# Entreprises à Sampigny

Nous avons décidé de vous présenter à chaque nouveau numéro une entreprise ou un commerce du village. Cette fois-ci nous vous présentons **DIDICRAFT et la Tapisserie BERGEROT**



## DIDICRAFT

Installée depuis mai 2018 dans la commune à l'enseigne « Didi Craft » située 30 rue Raymond Poincaré, mon activité a gagné en visibilité et les clients ont commencé à découvrir l'atelier et me confier divers travaux, le bouche à oreille a fait le reste.

Pendant le confinement les clients se sont raréfiés mais les fidèles ont toujours répondu présent, je les en remercie.

De plus durant cette période difficile la commune m'a fait confiance en me demandant de réaliser des masques de protections pour les habitants.

Même si je fais de la retouche, j'affectionne plus particulièrement la confection femme et enfant, je réalise également des produits écoresponsables comme des essuie-tout, des lingettes démaquillantes ou encore des protections périodiques, le tout lavable et réutilisable.

Désormais bien implantée, je donne également des cours de couture pour les débutants, les enfants à partir de dix ans et propose aussi des costumes à la location.



Virginie VITRAT

### L'atelier est ouvert aux horaires suivants :

Lundi : 10h30/11h45

14h00/16h00 - 16h30/18h00

Mardi : 10h30/11h45

14h00/16h00 - 16h30/18h00

Jeudi : 10h30/11h45

Vendredi : 10h30/11h45

14h00/16h00 - 16h30/18h00

Mercredi et Samedi sur R.D.V.\*

\* Tél : 06.01.73.07.00

\*facebook: page didicraft en MP :

\*Courriel : didicraft@free.fr

Des produits de la boutique sont maintenant disponibles en ligne à l'adresse : <https://meusemarket.fr/didi-craft/>







## Tapisserie Isabelle BERGEROT



Installé depuis bientôt 4 ans à Sampigny, mon atelier de tapisserie en siège se porte bien !

Mon activité consiste en la restauration de sièges anciens ou modernes, ainsi que la confection de coussins, de rideaux ou voilages ou toute autres créations de décoration intérieure.

Concernant le siège, qu'il soit classique ou contemporain, la rénovation qu'il subira sera toujours traditionnelle.

Osez passer le pas de porte de mon atelier, vous trouverez un accueil chaleureux et des conseils pertinents. Que vous soyez à la recherche d'un tissu pour votre fauteuil favori mais défraîchi, envie de nouveaux coussins pour votre salon, d'un devis pour une restauration ou tout simplement curieux de découvrir mon univers, je suis à votre disposition du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.

Isabelle BERGEROT

### Contact :

06 52 20 69 94

[ibergerot70@gmail.com](mailto:ibergerot70@gmail.com)

64 rue Raymond Poincaré

55300 Sampigny

Site internet :

[www.isabellebergerot.com](http://www.isabellebergerot.com)



# Nouvelle entreprise à Sampigny !!

Découvrez la

## Sophrologie

La Sophrologie...  
c'est quoi ?

Fondée par un neuropsychiatre, Alfonso Caycedo en 1960, cette méthode thérapeutique ou de développement personnel réunit des techniques occidentales comme l'hypnose, et orientales comme le yoga ou le zen.



Comment ?

En individuel ou en groupe, en cabinet, à domicile, sur le lieu de travail, en salle...

À l'aide d'exercices statiques ou dynamiques, faciles à réaliser, qui répondent à VOS besoins pour atteindre VOTRE objectif.

La sophrologie utilise pour ces exercices, la respiration contrôlée, la détente musculaire et la visualisation positive.

Après une première rencontre pour recueillir vos attentes et définir votre objectif, votre sophrologue vous proposera un parcours personnalisé pour avancer pas à pas vers le bien-être.

Votre Sophrologue

Alexandra Bertrand

Professionnelle formée à l'IFS de Catherine Aliotta à Paris, je suis membre de la Chambre Syndicale de la Sophrologie.

J'exerce dans le respect d'un cadre déontologique strict et vous accueille avec bienveillance et non-jugement.

Pour tout renseignement ou prise de rendez-vous contactez-moi au 07 87 35 96 69

Par mail : alexandrabertrand.sg@gmail.com

Suivez-moi sur Facebook et Instagram

Séances individuelles à domicile sur les secteurs de Commercy et St Mihiel, ou en cabinet à Commercy :  
ZAE de la Louvière  
Pépinière d'entreprises  
Bureau 3

Pour quoi ?

Formidable outil pour découvrir ses propres ressources, s'épanouir et améliorer sa qualité de vie, elle permet :

de diminuer l'anxiété, de gérer son stress et ses émotions,

d'améliorer ses performances au niveau scolaire, professionnel ou sportif,

d'améliorer la qualité du sommeil,

de se préparer à un examen, entretien professionnel, compétition sportive, prestation scénique...,

de se préparer à l'arrivée d'un enfant (grossesse, accouchement, parentalité...),

de combattre certaines addictions, troubles du comportement, phobies...,

de gérer les effets secondaires d'un traitement...



Pour qui ?

pour les femmes, les hommes, les enfants...,

La sophrologie s'adresse à tous. Les exercices sont simples et adaptables aux besoins et contraintes de chaque personne.



Chambre  
Syndicale de la  
Sophrologie





## Rappel de la réglementation préfectorale

- Pour les particuliers, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, débroussailleuses, perceuses, raboteuses, scies, etc., ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures,
- les samedis de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures,
- les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.

Les artisans et entreprises ne sont pas soumis à ces mêmes horaires.

Merci donc de pratiquer ces activités avec civisme !!!



- Par ailleurs nous sommes obligés de rappeler une fois encore que les branches d'arbres et les lierres qui dépassent les clôtures doivent être taillés par leur propriétaire.

- Vous n'êtes pas sans savoir que la commune, conformément à la réglementation, n'utilise plus de désherbant. Merci donc, de bien vouloir entretenir vos devants de maison comme prévu par la loi 2014-1545 du 20 décembre 2014.

- Arrêté préfectoral N°2004-1411 en date du 22/06/2004

Tout feu est interdit du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre de chaque année dans le département de la Meuse à une distance inférieure à 100 mètres des routes, 20 mètres des chemins et 200 mètres des habitations.



### **Petit rappel...**

Les aboiements de chien peuvent constituer une nuisance sonore, nous vous demandons d'être vigilant auprès de vos amis à quatre pattes.

## Incivilités

### Rappel.

*Pour le bien-être de tous, et le respect de chacun, les propriétaires de chiens sont priés de ramasser les déjections de leurs compagnons !!!*

**Il n'y a pas de petits papiers**

**Il n'y a pas de petits mégots**


**Il n'y a pas de petites crottes**

**IL N'Y A PAS DE PETITES INCIVILITÉS !**

**RAPPEL : Des canisacs sont distribués  
gratuitement à la Mairie**

Mon humain  
est propre et bien élevé.



Il ramasse mes .







## AMELIORATION DE L'HABITAT : des subventions exceptionnelles pour financer vos travaux

Depuis le 11 décembre 2017, la Communauté de Communes du Sammiellois a mis en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), tout en poursuivant sa campagne de ravalement de façades.

Sous conditions, l'OPAH aide les propriétaires occupants à réaliser des travaux d'économies d'énergie, d'adaptation au handicap ou à la perte de mobilité et d'autres travaux de plus grande ampleur.

Les aides de base varient de 35% à 50% du montant des travaux HT, avec des plafonds de dépenses, auxquelles s'ajoutent des primes (Etat, Département, communauté de communes et Région), qui toutes cumulées peuvent couvrir jusqu'à 80% des projets.

Elle aide aussi les propriétaires bailleurs désireux de rénover un logement mis en location dans certaines communes. Dans ce cas, il n'y a pas de plafond de ressources, mais d'autres conditions à étudier.


Pour vérifier votre éligibilité et le cas échéant bénéficier des avantages mis en place, n'hésitez pas à contacter le CMAL (Centre meusien d'amélioration du logement) qui tient des permanences comme définies ci-dessous.

Le CMAL est chargé de vous aider, gratuitement et sans engagement, à tous les stades de vos démarches : informations, conseils, calcul des gains énergétiques, aide à la constitution des dossiers, etc.

**03.29.79.23.10**



- **Permanences conciliateur de justice et assistante sociale**

<b>ASSITANTE SOCIALE (sur RDV)</b> <b>03.29.89.12.82</b> 	<b>CONCILIATEUR DE JUSTICE</b>
<b>Permanences suspendues jusqu'à nouvel ordre</b>  Les personnes peuvent être reçues après prise de rendez-vous à Saint Mihiel.  Des visites à domiciles peuvent être effectuées après accord de la responsable.	<b>Permanences suspendues jusqu'à nouvel ordre</b>



## Informations directes par mail

Pour toutes informations (ex : travaux, coupures d'eau, chats perdus, Covid, informations sur les crues etc...) la Mairie communique par mail. Nous envoyons un maximum de renseignements afin que vous soyez informés dans les plus brefs délais.

Les personnes n'ayant pas communiqué leurs adresses mail et voulant être informées peuvent nous les envoyer à l'adresse suivante : ou venir chercher une fiche information en Mairie.

***Nous rappelons que ces informations sont strictement confidentielles et que nous ne divulguons aucune adresse sans l'accord de la personne concernée***

**Notre site: [Sampigny.fr](http://Sampigny.fr) « le village qui rend heureux »  
est en cours de restructuration  
Notre page Facebook est réactivée : @Mairie de Sampigny.  
N'hésitez pas à nous suivre.**



## Recensement

Le recensement permet à l'administration de convoquer les jeunes pour qu'ils effectuent leur journée défense et citoyenneté (JDC).

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser :

- Auprès de la mairie de son domicile



## Musée départemental Raymond Poincaré



Adresse : 6-12 Rue du Château, 55300  
Sampigny

Téléphone : 03.29.90.70.50

Facebook : Musée Raymond Poincaré

Site : <http://www.musees-meuse.fr/>

# ADRESSES UTILES

## Horaires mairie

Du mardi au vendredi ; 09h00-12h00  
13h30-17h30  
Le samedi ; 9h00-12h00

## CODECOM ST MIHIEL

Place des Moines  
55300 Saint-Mihiel  
03 29 89 12 88

## Gendarmerie ST MIHIEL

15 avenue de la 40ème Division  
55300 Saint-Mihiel  
Ouvert le Dimanche  
03.29.89.00.41

## Trésorerie de Saint-Mihiel

BP 10  
Avenue de la Libération  
55300 Saint-Mihiel  
03.29.89.01.26  
Du Lundi au Mardi : 08h30 à 12h00  
13h30 à 15h30  
Le Jeudi : 08h30 à 12h00  
13h30 à 15h30

## Piscine de Saint Mihiel

Avenue du Général de Gaulle  
55300 Saint-Mihiel  
03 29 89 05 65

## Liens Utiles

- [www.meuse.fr](http://www.meuse.fr) | Conseil départemental de la Meuse
- [www.lorraine.eu](http://www.lorraine.eu) | Conseil régional de Lorraine
- [www.meuse.cci.fr](http://www.meuse.cci.fr) | Chambre du Commerce et de l'Industrie de Meuse
- [www.lorraine.cci.fr](http://www.lorraine.cci.fr) | Chambre du Commerce et de l'Industrie de Lorraine
- <http://otsisaintmihiel.e-monsite.com/> | Office du Tourisme du Pays de Saint-Mihiel

## Horaires Agence Postale

Du mardi au vendredi ; 09h00-12h00  
13h30-17h00  
Le samedi ; 9h00-11h30

## PREFECTURE DE LA MEUSE

40 Rue du Bourg  
55000 Bar-le-Duc  
03 29 77 55 55

## Permanences assistante sociale

Saint-Mihiel ; 03.29.89.12.82

## L'Agence Postale de SAMPIGNY

03.29.90.02.82

## Monsieur Michel COLLIGNON

Michel Collignon.  
Correspondant à l'Est Républicain.  
Tél: 06 86 96 22 64.  
Mail: [vadonsamy@yahoo.fr](mailto:vadonsamy@yahoo.fr).

## Déchetterie de St MIHIEL

Route de Bar le Duc  
55300 Chauvencourt  
03 29 90 91 73

## Heures d'ouverture :

Hiver (du 01/10 au 31/03) :

- Lundi et mercredi : 9H 12H et 14H 18H
- Vendredi : 14H 18H
- Samedi : 9H 12H et 14H 18H
- Dimanche : 9H 12H

Eté (du 01/04 au 30/09) :

- Lundi et mercredi : 9H 12H - 14H 19H
- Vendredi : 14H 19H
- Samedi : 9H 12H et 14H 19H
- Dimanche : 9H 12H






## LA VIE DES ASSOCIATIONS

Modifiable en fonction des consignes COVID

- Karaté

Heures des cours :

Renseignements M. Emmanuel Mexique :  
07.89.36.41.60 / 03.29.90.96.75

Lundi	Jeudi
<b>19h30</b> : Body karaté	<b>18h30</b> : karaté enfants
	<b>19h15</b> : karaté ados, adultes
	<b>20h15</b> : karaté contact



### Association APPEL

**Contacts :**

- téléphone : 03.29.90.72.08

- mails : [appel@ecole-appel.fr](mailto:appel@ecole-appel.fr) ou  
[caverne@ecole-appel.fr](mailto:caverne@ecole-appel.fr)

Site Internet : [www.ecole-appel.fr](http://www.ecole-appel.fr)

- Gym volontaire

Le jeudi de 9h30 à 10h30 à la  
salle polyvalente Mariette  
Vautrin



### Hatha-Yoga

Le mardi de 18h00 à 19h30 à la  
salle polyvalente Mariette  
Vautrin

*Renseignements ou essai*  
**Mme Angelidakis : 06.40.28.43.96**



## Rugby Centre Meuse Force 4

Renseignements M. Frédéric ERNST : 06.83.53.32.12.

Site : [rugbycentremeuse.fr](http://rugbycentremeuse.fr)

Les écoles de Rugby ont repris leur activité que ce soit les mercredis après-midi dès 14h00 à Pierrefitte sur aire et les samedis de 10h00 à 12h00 à Sampigny en lieu et place de Commercy.

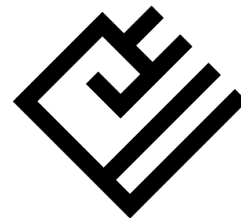
Nous avons tout de même prévu le 19 juin le Challenge Tridon à Pierrefitte et le 11 et 12 septembre pour la deuxième fête de la bière .

**Nous sommes aussi à la recherche de sponsors, de bénévoles pour nous aider.**

Nous avons comme projet le recrutement d'un apprenti en communication pour nous seconder dans nos tâches de sponsoring, création de supports...

Nos écoles de rugby vont participer avec Bar le Duc et Verdun à des ateliers rugby jeunesse d'ici le mois d'avril

## Poing Carré



Chères futures festivalières, chers futurs festivaliers,

La première édition du Poing Carré Festival ne pourra malheureusement pas avoir lieu cette année. Pour cause, la crise sanitaire que nous traversons nous empêche de nous projeter et nous contraints à respecter de nombreuses restrictions sanitaires que nous ne voulons pas imposer à nos festivaliers. La situation est trop incertaine, mais nous espérons pouvoir maintenir l'édition prochaine qui aura lieu le 9 juillet 2022. Nous souhaitons que la première édition du festival se déroule pour le mieux et que nous puissions tous en garder un très bon souvenir. Cette décision n'a évidemment pas été facile à prendre, et nous vous remercions par avance pour votre compréhension. Malgré tout cela, nous continuons notre travail associatif. Nos efforts sont désormais tournés vers 2022. Nous remercions toutes les personnes qui nous ont accompagné durant plus d'un an dans la création et l'organisation du festival. Nous remercions aussi les acteurs institutionnels et économiques de notre commune de Sampigny pour leur confiance et leur bienveillance. Á Bientôt !

**Contact** : Facebook et Instagram (Poing Carré) ainsi que sur notre site internet : [www.poingcarre.fr](http://www.poingcarre.fr).

Si vous souhaitez soutenir l'association en devenant adhérent ou bénévole, contactez-nous via :

[contactpoingcarre@gmail.com](mailto:contactpoingcarre@gmail.com)

## Nouvelle Génération

Pour l'année 2021, nous avons des projets plein la tête...

Si les consignes sanitaires le permettent, nous vous proposerons des activités en plein air comme un barbecue, un pique-nique à la pisciculture de Cousance- aux-bois et des petites marches sur le parcours de santé de Sampigny sans oublier notre repas de fin d'année.

Notre atelier Patchwork sera ouvert les vendredis de 14h00 à 17h00 après les travaux prévus à la salle Mariette Vautrin.

Quant à notre atelier peinture, il est mis en suspend jusqu'à nouvel ordre, ce qui ne nous empêche pas de créer de nouveaux tableaux afin de faire une exposition pour vous faire profiter de nos talents dès que la situation nous le permettra.

Beaucoup de nos adhérents souffrent du manque de contact de nos jeudis après-midi. C'était une petite bouffée d'oxygène pour certains d'entre eux, un plaisir de partage et de bonne humeur pour tous. Après une pause aussi longue, il nous faudra du temps. Mais rien ne sera fait au hasard et nous attendrons d'être sûr qu'il n'y a plus le moindre risque pour nous réunir.



## Vaillante

Report en 2022 de « La grenouille fait son festival »

Il n'y aura pas de loto pour le printemps mais si les conditions sanitaires le permettent il y aura une brocante le 4 juillet 2021.

Le loto de la St Nicolas est également prévu le 4 décembre 2021



Projets 2021 : toutes les activités qui pourront être organisées seront soumises à des règles très strictes (gestes barrières, sens de circulation pour certaines, jauge de présence et respect des distanciations) en fonction de la nature de l'animation.

- 14 juillet : les festivités n'ont pas encore été arrêtées et feront prochainement l'objet de concertations.
- Halloween : programmée le samedi 30 octobre si ce n'est pas possible une distribution de friandises sera faite aux enfants à domicile.
- Marché de Noël : programmée le dimanche 28 novembre



## Plan Mercredi

Nous vous rappelons que les mercredis récréatifs sont accessibles à tous les enfants de Sampigny et des villages alentours scolarisés de 3 ans à 11 ans, chaque mercredi en période scolaire, à la salle Mariette Vautrin de 8h15 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (horaires modulables à la demande des parents) et permettent aux parents de confier leurs enfants en toute tranquillité à des animateurs diplômés. Des thèmes sont définis pour l'année par session en collaboration avec la CAF, l'éducation Nationale et toutes nos associations sportives et culturelles.

Si cela vous intéresse, nous vous invitons à inscrire vos enfants au secrétariat de mairie, par mail : [mairie@sampigny.fr](mailto:mairie@sampigny.fr) ou par téléphone au 03.29.90.70.44.



En moyenne, 10 enfants sont présents tous les mercredis. Les activités faites durant la session du 10/03 au 31/03 : jeux collectifs, activités gourmandes, activité couture avec Madame Virginie VITRAT, couturière du village, fabrication de panier pour la chasse aux œufs, jardinage.

**Centre d'accueil de loisirs 2021** : du 12 au 30 juillet 2021 à la salle Mariette Vautrin

Le centre de loisirs pourra avoir lieu si le quota de 7 enfants est respecté.

Pour cela, nous organisons des pré inscriptions jusqu'au 22 mai 2021.

Il vous suffit de prendre contact avec la mairie si vous souhaitez y inscrire votre enfant.



- Assistantes maternelles



Nom/Prénom	Adresse	Téléphone	Nb de place temps complet
<b>GUILLET Dyane</b>	SAMPIGNY – 7 rue de l’Eglise	06.60.76.01.35	4 dt 1 de + 22 mois et 1 de + 3 ans
<b>LEMAIRE Sabine</b>	SAMPIGNY – 1 rue du 10eme Chasseur	03.29.90.74.01	4 dt 2 de + 3 ans
<b>PETITCOLIN Francine</b>	SAMPIGNY – 31 rue Henriette de Lorraine	06.80.15.52.02	4 dt 2 de + 3 ans
<b>RIVIERE Valérie</b>	SAMPIGNY – 4 rue de la Motte	03.29.90.94.02	2 de + 3 ans
<b>MAX Alice</b>	SAMPIGNY- 86 rue Raymond Poincaré	03.29.91.30.90 06.69.91.89.00	3 dt 2 de + 2 ans

### Camion MAXILIEN

Maxilien est un véhicule itinérant sur le territoire meusien, mis en place par le Conseil départemental. Il se stationne devant la mairie.

Celui-ci a pour mission de faciliter l'accès aux droits, améliorer le repérage des personnes en difficulté, de lutter contre la fracture numérique, de renforcer la présence des services publics en milieu rural etc.

Le camion Maxilien sera à Sampigny le :

- 27 mai 2021 de 9h00 à 12h00
- 01 juillet 2021 de 9h00 à 12h00



# Taille des haies :

## Réglementation taille de haie

Il est possible de faire pousser librement dans son jardin des arbres, des arbustes et des haies.

Toutefois, si ces plantations se situent à proximité d'un voisin, il y a des distances à respecter. Le mieux est de se renseigner auprès de sa mairie. En l'absence de dispositions locales, la règle générale est que l'on ne peut pas planter un arbre ou une haie à moins de 50 centimètres de la limite de sa propriété si la plantation est haute de 2 mètres ou moins, ou à moins de 2 mètres de la limite si la plantation dépasse 2 mètres.

## Les dates d'interdiction de taille de haies

Il est interdit de tailler des haies et d'abattre des arbres situés dans et le long de parcelles agricoles entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 juillet. Cette interdiction a été instaurée par le Parlement européen afin de protéger la période de reproduction et de nidification des oiseaux. En cas de non-respect des dates d'interdiction, l'exploitant agricole peut voir ses aides attribuées au titre de la politique agricole commune (PAC) réduites de 3%.

Toutefois, pour éviter le désherbage chimique, la taille est autorisée au pied des haies, mais sans possibilité de couper les branches. Par ailleurs, aucune sanction n'est appliquée si la taille intervient pour des raisons de sécurité imposées par une autorité extérieure ou en présence d'un problème particulier (une branche qui touche une clôture électrique, par exemple).



Haie mitoyenne à deux propriétés : qui est responsable de la taille ?

### **Comment savoir si une haie est mitoyenne**

Qu'il s'agisse d'une haie de lauriers, de feuillus ou de thuyas, toute haie qui délimite la séparation entre deux propriétés est considérée comme mitoyenne.

En cas de doute, l'une des deux parties peut produire son titre de propriété : il peut s'agir:

- D'un acte notarié fourni au moment de l'achat de la maison et du terrain
- ou d'un acte privé signé par les voisins qui ont planté la haie en premier lieu.

Enfin, la mitoyenneté peut être acquise par prescription trentenaire, c'est-à-dire si la haie a été entretenue à frais communs pendant plus de 30 ans.

A noter que le propriétaire d'un terrain délimité par la haie non mitoyenne du voisin ne peut contraindre ce dernier à lui céder la mitoyenneté. Il n'est donc pas possible d'acheter la mitoyenneté d'une haie, ce qui serait envisageable si la frontière entre les deux propriétés était constituée par un mur.

### **Loi sur la taille des haies mitoyennes pour l'entretien**

Par principe, une haie mitoyenne qui marque la séparation entre deux maisons appartient aux deux voisins. La responsabilité de son entretien repose donc sur les deux parties.

Plus précisément, l'article 667 du Code civil indique que « la clôture mitoyenne doit être entretenue à frais communs ». Autrement dit, chacun doit participer à cette tâche dans son jardin respectif. Pour prévenir tout conflit ou incompréhension, il est recommandé de se mettre d'accord avec le voisin avant de commencer à tailler la haie.

En termes de hauteur, la loi n'impose aucune condition particulière dans cette situation.

A savoir : faire appel à des professionnels pour ces petits travaux de jardinage donne droit au crédit d'impôt pour l'emploi de salariés à domicile.



# Photos...

Photo de classe de 1978



**Saurez-vous les reconnaître ?**

## Maquette de Sampigny

Pendant des années, Monsieur Serge PIZZOGLIO a réalisé une maquette de Sampigny au 1/2000ème.

Cette maquette sera exposée au 1<sup>er</sup> étage de la mairie à côté de la maquette du château Henriette de Lorraine.

Un grand merci pour son don et grand bravo pour son œuvre !!



# RAM 2021

Jeudi 4 mars	<b>Observatoire des oiseaux</b>	LAC de la Madine , RDV à 9h45 devant le restaurant dans le village d'Heudicourt
Mercredi 10 mars	<b>Médiation animale</b>	Saint Mihiel, au relais familles 13 rue sur Meuse
Jeudi 18 mars	<b>Château gonflable</b>	Lacroix/Meuse, à la salle socioculturelle
Jeudi 25 mars	<b>PHOTOBOOST</b>	Sampigny, à la salle des fêtes
Jeudi 1 avril	<b>Poisson d'avril</b>	Kœur-la-Petite, à la salle des fêtes
Mardi 6 avril	<b>Chasse aux oeufs</b>	Saint Mihiel, au relais familles 13 rue sur Meuse
Jeudi 15 avril	<b>BABY GYM</b>	Lacroix/Meuse, au DOJO
Jeudi 22 avril	<b>RACONTE TAPIS</b>	Sampigny, à la salle des fêtes





# LE RÉSEAU MILOMOUV' TOUJOURS LÀ POUR TE FILER UN COUP DE MAIN, PARTOUT EN MEUSE !



RÉS  
EAU  
**MILOMOUV'**



TU AS ENTRE 16 ET 29 ANS, TU ES À LA RECHERCHE  
D'UNE ÉCOLE, D'UNE FORMATION OU D'UN EMPLOI ?  
POUR ENGAGER TES DÉMARCHES,  
TU AS BESOIN D'ÊTRE ACCOMPAGNÉ.E ?

**LE RÉSEAU MILOMOUV'  
EST LÀ POUR TE FILER UN COUP DE MAIN !**

UNE ÉQUIPE MOBILE DE PROFESSIONNELS QUALIFIÉS,  
PEUT VENIR À TA RENCONTRE SUR UNE SIMPLE DEMANDE.  
**ALORS N'HÉSITE PLUS !**



INSCRIS-TOI  
ET ON TE RECONTACTE !  
[www.visibleen1clic.fr](http://www.visibleen1clic.fr)



UN SMS OU UN APPEL  
ET ON ARRIVE !  
**06 45 42 25 94**



[contact@visibleen1clic.fr](mailto:contact@visibleen1clic.fr)  
MiliMouv en Meuse  
[@milomouvenmeuse](https://www.instagram.com/milomouvenmeuse)



DISPOSITIF MOBILE D'ACCOMPAGNEMENT  
POUR LES JEUNES DE 16 À 29 ANS  
À LA RECHERCHE D'UNE ÉCOLE,  
D'UNE FORMATION OU D'UN EMPLOI.